

## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

#### DIRECTION DE L'ACTION LOCALE

Bureau des procédures environnementales

N° 20160008

# ARRÊTE PREFECTORAL DE LEVEE DE MISE EN DEMEURE

#### LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Officier de la légion d'honneur

VU le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 511-1 et L. 171-8 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU l'arrêté préfectoral n° 1997.118 du 2 décembre 1997 modifié autorisant la société COFELY à exploiter une installation de cogénération au gaz naturel sur le territoire de la commune de VARANGEVILLÉ, dans l'enceinte de l'usine SOLVAY CARBONATE FRANCE ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20120152 du 14 décembre 2012 mettant en demeure la société COFELY de respecter les prescriptions fixées à l'article 6.1 de l'arrêté préfectoral n° 1997.118 du 2 décembre 1997 modifié susvisé, en complétant les moyens de lutte contre l'incendie présents sur le site par l'installation d'une bouche d'incendie et d'un R.I.A à proximité de l'unité de cogénération précitée ;

**VU** le récépissé du 6 mars 2013 actant la reprise par la société SOLVAY ENERGY SERVICES à compter du 18 décembre 2012 de l'exploitation de l'installation de cogénération au gaz naturel susvisée ;

VU le rapport de l'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du 23 décembre 2015 ;

CONSIDERANT que les dispositions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 20120152 du 14 décembre 2012 susvisé sont désormais respectées ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle ;

#### ARRÊTE

### Article 1er: Levée de la mise en demeure

La mise en demeure prise par arrêté préfectoral n° 20120152 du 14 décembre 2012 à l'encontre de la société COFELY située à VARANGEVILLE, à laquelle a succédé la société SOLVAY ENERGY SERVICES, est levée.

Adresse postale: Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1, rue Préfet Claude Erignac – CS 60031 – 54038 NANCY CEDEX Téléphone: 03 83 34 26 26 Télécopie: 03 83 34 52 34

.*./* . . .

## Article 2:

Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle et l'inspecteur des installations classées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié :

- au directeur du site SOLVAY ENERGY SERVICES à VARANGEVILLE

et dont une copie sera adressée au maire de VARANGEVILLE.

NANCY, le

19 JAN, 2015

Le Préfet,

ff¢ul le P\élet. Le Secréta<u>ire €</u>énéral,

Jose-François RAFFY